

Enchères

Drouot rompt définitivement avec ses manutentionnaires historiques

Pour assurer le transport et la manutention des objets dans l'Hôtel des ventes, Drouot a choisi l'entreprise Chenue comme nouveau prestataire, a annoncé, lundi 13 septembre, à l'Agence France-Presse (AFP), Georges Delettrez, le président de Drouot Holding. Chenue, qui existe depuis 1760 (cette famille emballait le linge de la famille royale), a une bonne réputation dans la logistique d'œuvres d'art. « C'est la Rolls » du secteur, souligne M. Delettrez. Chenue sera à pied d'œuvre le 20 septembre, jour de rentrée de Drouot. Les nouveaux manutentionnaires porteront « un habit rappelant le rouge de Drouot », indique M. Delettrez.

Drouot devait se séparer de son prestataire historique, l'Union des commissionnaires de l'hôtel des ventes (UCHV), dont une vingtaine de membres sur les 110 sont mis en examen pour une vaste affaire de vols d'objets à Drouot. L'UCHV a aussi été mis en examen en tant que personne morale, ce qui jette la suspicion sur cette entreprise. Les commissionnaires qui n'ont pas été mis en examen ont créé une nouvelle société afin de pouvoir répondre à l'appel d'offres de Drouot. Mais Chenue a été choisie à « l'unanimité » de Drouot Holding ainsi que de la structure qui réunit les 73 sociétés de ventes qui y travaillent. Nombre de commissaires-priseurs estimaient qu'il fallait « rompre définitivement avec le passé pour restaurer l'image de Drouot ». ■ Michel Guerrin (avec AFP.)